

Communiqué

Paris, le 1er septembre 2008

LA PREMIERE EQUIPE DE CONCEPTEURS A ETE CHOISIE POUR REALISER LES PREMIERS LOGEMENTS DANS LE NOUVEL ECO-QUARTIER DE CLICHY-BATIGNOLLES

Cette équipe composée de Périphériques architectes et du BET environnemental Franck Boutté Consultant a été retenue à la suite d'une consultation lancée par Nexity-Seeri en mars dernier pour la réalisation d'un programme mixte de logements de 7 300 m² dans la ZAC Cardinet Chalabre à Paris 17^{ème} répondant aux plus hautes exigences environnementales.

5 équipes étaient appelées à concourir :

- Nicolas MICHELIN & Associés
- Périphériques (Marin, Trottin, Jumeau)
- Atelier SERAJI et HERMANN KAUFFMANN
- Fantastic Agence / Stéphane MAUPIN
- LAN Architecture

Ce programme comprend 6.100 m² de logements privés et 1.200 m² de logements sociaux qui seront cédés par Nexity-Seeri en VEFA à l'OPAC de Paris.



Esquisse de consultation architecturale © Périphériques

L'équipe lauréate propose un édifice compact et unitaire, avec des logements organisés autour d'un patio et qui présente les avantages suivants :

- une implantation qui laisse pénétrer le parc au cœur des îlots,

- un bâtiment compact, écologique et économique qui réduit au minimum la surface de l'enveloppe et permet de vitrer davantage les façades,
- une enveloppe qui limite les déperditions thermiques du bâtiment,
- une série de terrasses brise-soleil en façade sud ouest qui optimisent les apports solaires,
- des espaces tampons qui permettent de réduire les déperditions thermiques et de préchauffer l'air entrant,
- des logements traversants dont toutes les pièces disposent d'un éclairage et d'une ventilation naturels,
- un jeu de pente en toiture du bâtiment qui permet d'intégrer les cellules photovoltaïques selon une exposition très favorable,
- une réduction des consommations d'eau et d'électricité grâce au choix d'équipements adaptés et à la récupération des eaux pluviales.

Un second programme de 4.380 m² de logements sociaux intégrant une crèche et des surfaces commerciales sera réalisé dans le même temps par l'OPAC de Paris sur un lot contigu.

Ces deux programmes qui représentent au total 150 logements environ s'inscrivent dans le cadre de l'opération d'aménagement du secteur Clichy Batignolles qui vise à créer près de 3 500 nouveaux logements dans un éco-quartier exemplaire organisé autour d'un parc de 10 hectares.

Ces 150 logements répondront à de très hautes exigences environnementales et énergétiques définies par la SEMAVIP. Ils respectent notamment le Plan Climat adopté par la Ville de Paris en octobre 2007.

Leur livraison est prévue en 2011.

Fiche technique

Les principales prescriptions environnementales pour le programme Nexity-Seeri sont :

- 1) l'obtention de la certification CERQUAL Habitat et Environnement Option Performance.
- 2) l'obtention par un organisme certificateur d'un label BBC « Bâtiment Basse Consommation » soit une consommation conventionnelle d'énergie primaire d'au maximum 50 kWh/m²/an en tenant compte des deux spécifications suivantes, propres à ce programme :
 - pas de compensation climatique liée à la zone géographique
 - pas de prise en compte de la production d'énergie photovoltaïque (pas de possibilité de déduction de ce type de production)
- 3) la production de 120 000 kWh(e)/an par des panneaux solaires photovoltaïques sur l'ensemble du bâtiment (toitures et façades).

LE SECTEUR CLICHY-BATIGNOLLES

Ce secteur est composé de la ZAC Cardinet-Chalabre de 7,3 hectares qui représente la première phase du grand projet d'aménagement, et de la ZAC Clichy-Batignolles de 43 ha. La Semavip a été chargée de la réalisation des 2 opérations d'aménagement.

Le site de Clichy-Batignolles marqué par son histoire ferroviaire constitue l'une des dernières grandes opportunités foncières dans Paris *intramuros*. Il offre de fortes potentialités en termes d'aménagement pour répondre aux objectifs poursuivis par la Ville de Paris, à savoir :

- Recoudre les territoires en reliant la plaine Monceau et le quartier des Epinettes, supprimer la coupure que représente le raccordement de la Petite Ceinture au faisceau Saint-Lazare.
- Créer un nouveau parc de 10 ha et valoriser les espaces publics.
- Concevoir un éco-quartier exemplaire ayant recours à des technologies innovantes sur le plan des énergies renouvelable, de la gestion de l'eau et des déchets.
- Améliorer la desserte en transport en commun et développer le transport des marchandises par la voie ferroviaire.
- Favoriser la mixité urbaine en développant des activités économiques, des logements et des équipements publics.

Le programme (ZAC Cardinet-Chalabre+ZAC Clichy-Batignolles)

376 450 m² SHON

- > 10 hectares de parc
- > Logements : 226 000 m²
- > Bureaux / activités : 111 300 m²
- > Commerces : 9 700 m²
- > Équipements publics : 30 000 m²

Le calendrier

2008 : Travaux de VRD sur la ZAC Cardinet-Chalabre et premières commercialisations.

2009 : Lancement de la construction des premiers immeubles sur la ZAC Cardinet-Chalabre

2011 : Livraison des premiers immeubles.

Les Chiffres (ZAC Cardinet-Chalabre+ZAC Clichy-Batignolles)

- > Surface : 50,5 hectares
- > Investissement : 920 M€ TTC
- > Architecte coordonnateur : François Grether
- > Paysagiste : Jacqueline Osty
- > BET : OGI

LA SEMAVIP

La Semavip (Société d'Économie Mixte d'aménagement de la Ville de Paris) conduit des opérations d'envergure, principalement dans les quartiers du nord et de l'est de Paris. Elle exerce ses métiers – études préalables, aménagement, construction – dans des contextes à chaque fois différents, en pratiquant une politique volontariste d'amélioration de la qualité de la vie, mais aussi de dialogue et de transparence. Elle veille, en outre, à inscrire ces réalisations dans le cadre des politiques de développement durable et de mixité sociale voulues par la Ville de Paris.

Présidée par Roger Madec, Sénateur de Paris et Maire du 19^e arrondissement, et dirigée par Marie-Anne Belin, la Semavip intervient aujourd'hui sur plus de 350 ha.

Ses 27 sites opérationnels représentent :

- 11 opérations d'aménagement (certification ISO 14 001),
- 16 constructions d'équipement (certification ISO 9 001),
- Plus d'1 million de m² de SHON,
- 2 milliards d'euros d'investissement.

CONTACTS

Semavip

Parc Pont de Flandre – Bât. 026

11, rue de Cambrai ■ 75945 Paris Cedex 19

tél. : 01 53 26 87 00 ■ fax : 01 42 05 02 96

e-mail : semavip@semavip.fr

www.semavip.fr

Direction générale : Marie-Anne Belin et Alain Bertrand

Direction de la communication et du développement durable : Corinne Martin